

**Déclaration De Djibouti a la 20<sup>e</sup> session de l'EPU de l'Angola**

**Le 30 octobre 20 octobre 2014**

Mr le président,

Nous accueillons chaleureusement la délégation Angolaise parmi nous et nous la félicitons pour la bonne présentation de leur rapport national dans le cadre de la vingtième session de l'EPU

Nous prenons note avec satisfaction de la politique engagée par le gouvernement Angolaise pour promouvoir et protéger les droits de l'homme particulièrement en matière des droits des femmes et enfants

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler deux recommandations

- 1) Nous vous encourageons à inscrire les Droits de l'Homme dans le programme scolaire notamment en formant les enseignants.
- 2) Nous vous encourageons à promouvoir et à protéger les droits des personnes vulnérables y compris les handicapés

Enfin, nous formulons nos vœux de pleins succès a l' Angola dans l'accomplissement de ses objectifs vers la pleine réalisation des Droits de l'Homme

Je vous remercie Mr le président